

Séance Plénière


Commission Locale de l'Eau



Beaumont-sur-Sarthe – Mardi 7 décembre 2021



Ordre du jour :

- 
1. Élection du 3^{ème} vice-président de la CLE
 2. Avis de la CLE sur le Contrat Territorial Eau Sarthe médiane et avancement du Contrat Territorial Sarthe Amont
 3. Etat d'avancement de l'étude quantitative
 4. Révision du Sage : présentation des premières conclusions avant les travaux de la commission Révision
 5. Validation du rapport d'activité 2021 et perspectives 2022
 6. Papi Sarthe : état d'avancement sur l'implication du SbS vis-à-vis des inondations



Suite aux élections départementales et régionales, la composition est désormais la suivante :

Conseil Régional de Normandie :

M. Pierre VOGT

Conseil Régional des Pays-de-la-Loire :

Mme Anne BEAUCHEF

Conseil Départemental de la Sarthe :

Mme Véronique CANTIN

Conseil Départemental de la Mayenne :

Mme Christelle AUREGAN

Conseil Départemental de l'Orne :

M. Patrick RODHAIN

Représentants des établissements publics de coopération intercommunale de l'Orne (élections de 2 représentants sur 5) :

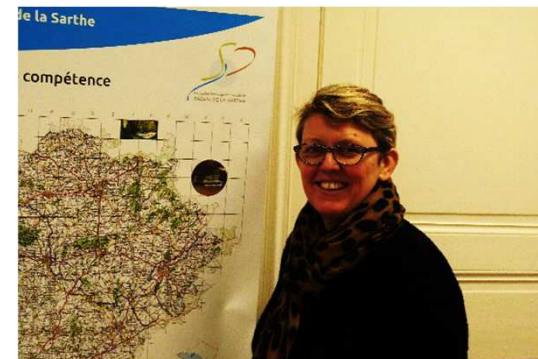
M. Remy RILLET, Membre du Syndicat départemental de l'eau de l'Orne

Mme Béatrice METAYER, membre du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel

Régional Normandie-Maine

Proposition à Mme Christelle AUREGAN de reprendre la vice présidence de la CLE en remplacement de M. Daniel LENOIR

Renouvellement complet de la CLE pour le 22 janvier 2024



➤ Avis sur le Contrat territorial EAU Sarthe médiane



Concernant le territoire du SAGE Sarthe amont, il est concerné par :

- **Le Contrat territorial (CT) Sarthe amont** (Région Normandie)

- **Le CTeau sarthe médiane** (Région Pays de la Loire)



CTeau Huisne
2020-2022

CTeau BVAR
2021-2023

CTeau Sarthe
aval
2021-2023

CT Sarthe amont
61
2021-2023


CTeau Sarthe
médiane
2022-2024

CTeau Loir aval
2022-2024

↘ Avis sur le Contrat territorial EAU Sarthe médiane

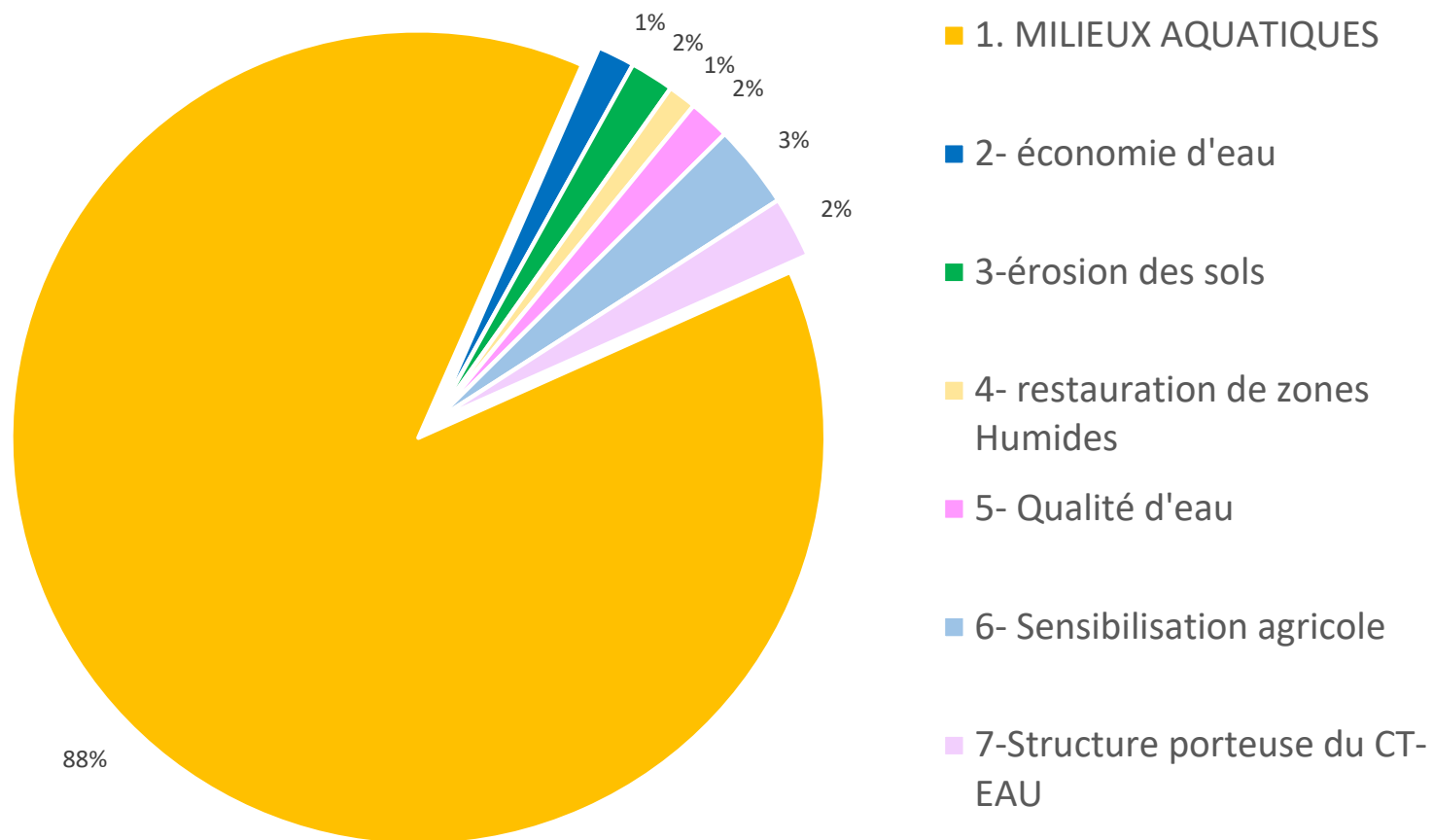


Financement sur actions permettant l'amélioration de la qualité de l'eau

- **PORTAGE des ACTIONS**  maîtres d'ouvrage **60 % AELB**
 - = suivi animation opérationnelle
 - = travaux
 - = études
 - = suivi
 - = communication
- 80 % d'aide cumulée AELB+
Région Pays de la Loire et
Conseil départemental de la
Sarthe suivant éligibilité**



Montant total des actions proposées au CTeau



➤ Avis sur le Contrat territorial EAU Sarthe médiane



Les actions proposées :

N°	Maitre d'ouvrage	Opération	Enjeux	Montant total de l'action	Montant total des subventions envisagées au CT-EAU
1.1	Syndicat Mixte Sarthe Amont (SMSA)	Animation + diagnostic + Tvx restauration Milieux aquatiques	Milieux aquatiques	1 080 000 €	820 000 €
1.2	SM du bassin de l'Orne Saosnoise	Animation Travaux restauration	Milieux aquatiques	1 448 000 €	1 148 250 €
1.3	CU Alençon	Animation + Travaux restauration + Etudes	Milieux aquatiques	370 865 €	296 669 €
2.1	Syndicat du bassin de la Sarthe (SbS)	Mise en œuvre d'une politique d'économie d'eau à l'usage des espaces verts pour l'ensemble des communes Sarthoises	Quantitatif	48 700 €	38 960 €



➤ Avis sur le Contrat territorial EAU Sarthe médiane

N°	Maitre d'ouvrage	Opération	Enjeux	Montant total de l'action	Montant total des subventions envisagées au CT-EAU
3.1	Commune de la Guierche	Reconstitution du maillage bocager et plantations de haies	érosion des sols + milieux aquatiques	15 000 €	12 000 €
3.2	4 CPS	étude du sous bassin versant de la Guepe	érosion des sols + milieux aquatiques	30 000 €	24 000 €
3.3	Syndicat Mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise	Mise en place d'actions agricole sur le bassin versant de la Gandelée	érosion des sols + milieux aquatiques	???? En cours de chiffrage	????
3.4	Département de la Mayenne	Mise en place d'un Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE) sur les Aires d'alimentations de St Pierre sur Orthe et bassin de Gratte Sac	érosion des sols + pollutions diffuses + Eau potable	???? En cours de chiffrage	????



➤ Avis sur le Contrat territorial EAU Sarthe médiane

N°	Maitre d'ouvrage	Opération	Enjeux	Montant total de l'action	Montant total des subventions envisagées au CT-EAU
4.1	commune de Saint-Saturnin	étude diagnostic du plan d'eau de St Saturnin et propositions d'actions pour améliorer l'état écologique	Milieus aquatiques = enjeux décisifs pour éviter invasion espèces tropicales	20 000 €	16 000 €
4.2	Commune d'Aigné	étude de faisabilité pour la restauration et l'aménagement de la zone humide aux abords de l'Antonnière	Milieus aquatiques, restauration de zones humides et connaissance	17 000 €	13 600 €
5.1	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	Accompagnement à la réduction des intrants pour la reconquête de la qualité de l'eau	Qualité d'eau et connaissances	54 100 €	35 400 €
6.1	Agrocampus la Germinière	Préservation de la ressource en eau sur le bassin versant sarthe amont grâce à des actions de formation et de chantiers pédagogiques	Connaissances, milieux aquatiques et qualité d'eau	85 000 €	68 000 €
6.2	Vivagri	Sensibilisation des agriculteurs à la préservation des sols (limiter l'érosion)	Connaissance et érosion des sols	24 204 €	19 363 €



➔ Avis sur le Contrat territorial EAU Sarthe médiane

N°	Maitre d'ouvrage	Opération	Enjeux	Montant total de l'action	Montant total des subventions envisagées au CT-EAU
7.1	Syndicat SBS	Concertation préalable à la révision du SAGE & sensibilisation à la gestion de l'eau	Mobilisation des acteurs	45 000 €	36 000 €
7.2	Syndicat SBS	Étude d'incidence et juridique de la révision du SAGE	consolider le SAGE	35 000 €	28 000 €

TOTAL

(sans prendre en compte l'actions du SMBOS sur la Gandelée et AFAFE du Conseil départemental de la Mayenne)

3 272 869 €

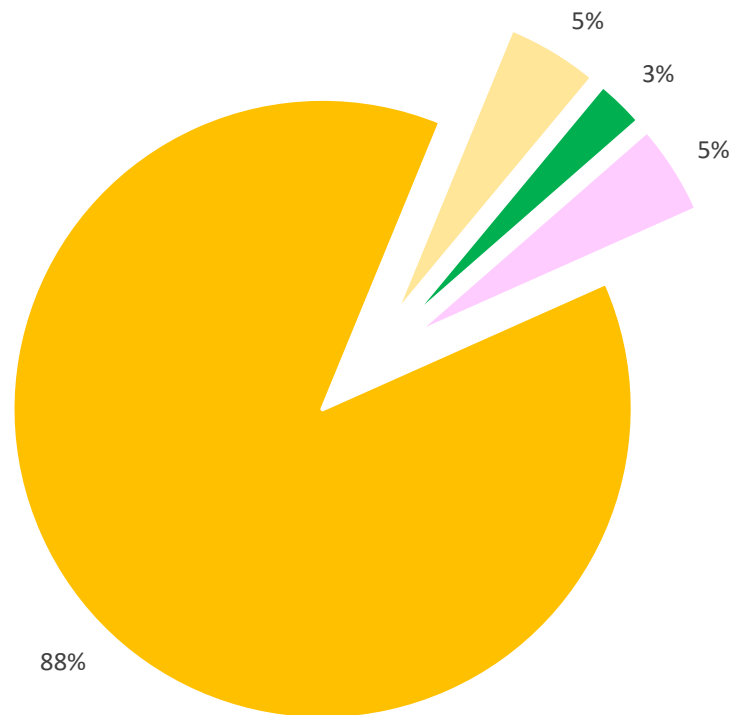
2 554 242 €
(69 %)

Information sur le contrat territorial Sarthe amont



Répartition des montants des actions proposées au CT sarthe amont

Total : 2 943 183 €



- Milieux aquatiques
- biodiversité - Zones humides
- pollutions diffuses agriculture
- Structure porteuse - CT / études



Établissement public du ministère chargé du développement durable



↳ Étude quantitative menée sur le BV Sarthe amont



Pourquoi une étude quantitative ?

- connaissances adéquation besoin-ressource
- tendances d'évolution climatique, démographique et économique

= adapter au mieux la gestion des ressources.

Connaissances obtenues = alimentation du diagnostic du SAGE, stratégies locales...



= biais



= grandes tendances principaux enjeux des différents territoires



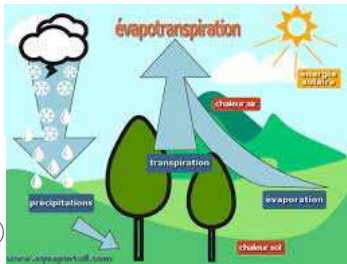
Ordre de service de l'étude : 1^{er} décembre 2021



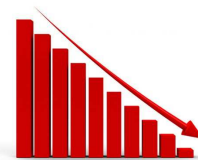
➤ Étude quantitative menée sur le BV Sarthe amont

Où en est-on ?

Objectif 1 : Appréhender le fonctionnement des différents cours d'eau et nappes souterraines du périmètre du SAGE



Moins de déficit sur les mois d'avril à juin

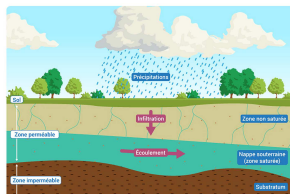


Baisse de l'excédent pluviométrique en automne et hiver

Augmentation du déficit de juillet à septembre



Bassin versant de l'Ornette le plus sensible en période de basses eaux



Forte connectivité des nappes avec les eaux superficielles



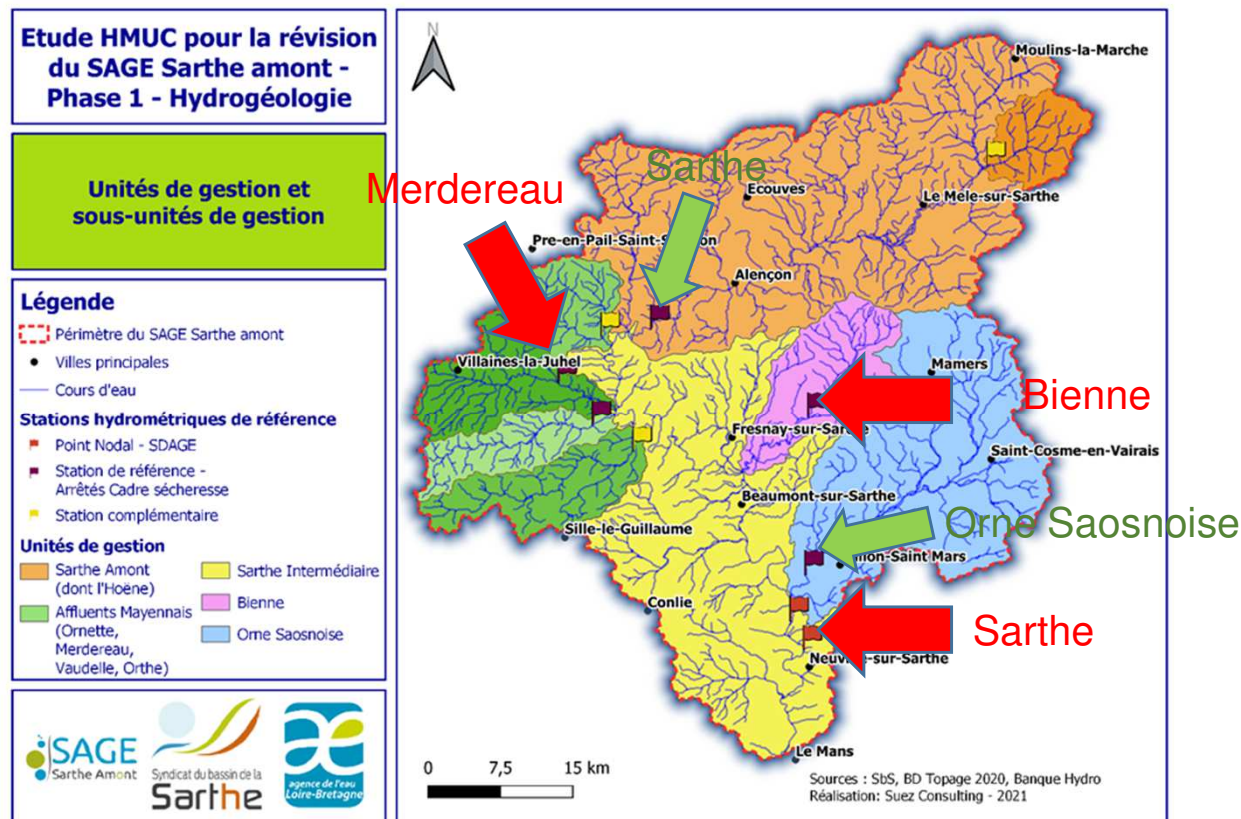
↳ Étude quantitative menée sur le BV Sarthe amont

Objectif 2 : Disposer de mesures in situ pour identifier le débit écologique de cours d'eau ;

Qu'est-ce qu'un débit écologique ?

- Quantité
- Saisonnalité
- qualité des débits

durabilité des écosystèmes d'eau douce et aux besoins et au bien-être des hommes qui dépendent de ces écosystèmes



↳ Étude quantitative menée sur le BV Sarthe amont



- = mesures de débits et de hauteurs d'eau (au moins 100) sur un débit bas puis un débit moyen
- + Identification du fond du cours d'eau et des écoulements
- + Lien avec les espèces piscicoles présentes
- + Puis, identification de l'écart par rapport à un modèle





↳ Étude quantitative menée sur le BV Sarthe amont

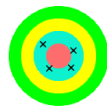
Objectif 3 : Connaître les prélèvements et rejets réalisés sur le périmètre du SAGE, en leur appliquant individuellement un degré d'incertitude ;

Pour répondre à cet objectif de définition des bilans des usages, de nombreuses données ont été collectées :

- ***Prélèvements pour l'eau potable, rendements des réseaux, évolutions projetées...***
- ***Rejets des stations d'épuration, type de stations, évolutions projetées,***
- ***Nombre d'installation d'assainissement non collectif par communes, évolution...***
- ***Volume prélevé pour l'irrigation agricole, type de culture irriguée, type de ressources, évolutions projetées....***
- ***Volumes prélevés et rejetés par les industriels, évolutions projetées***
- ***Nombre de plans d'eau connectés aux cours d'eau...***



Précision



Exactitude



Jamais complètement exhaustive



= état des lieux sur nos ressources en eau, leurs sensibilités et les principaux risques vis-à-vis de la ressource

CLE DU SAGE SARTHE AMONT

➔ Étude quantitative menée sur le BV Sarthe amont



PROCHAINE ETAPE :

Livraison du rapport des bilans des usages pour le 17 /12

Validation bilan des usages + débits écologiques en cotech à définir sur le mois de janvier-février

Validation de la Phase 1 en cotech courant avril

Validation en bureau de CLE en Mai

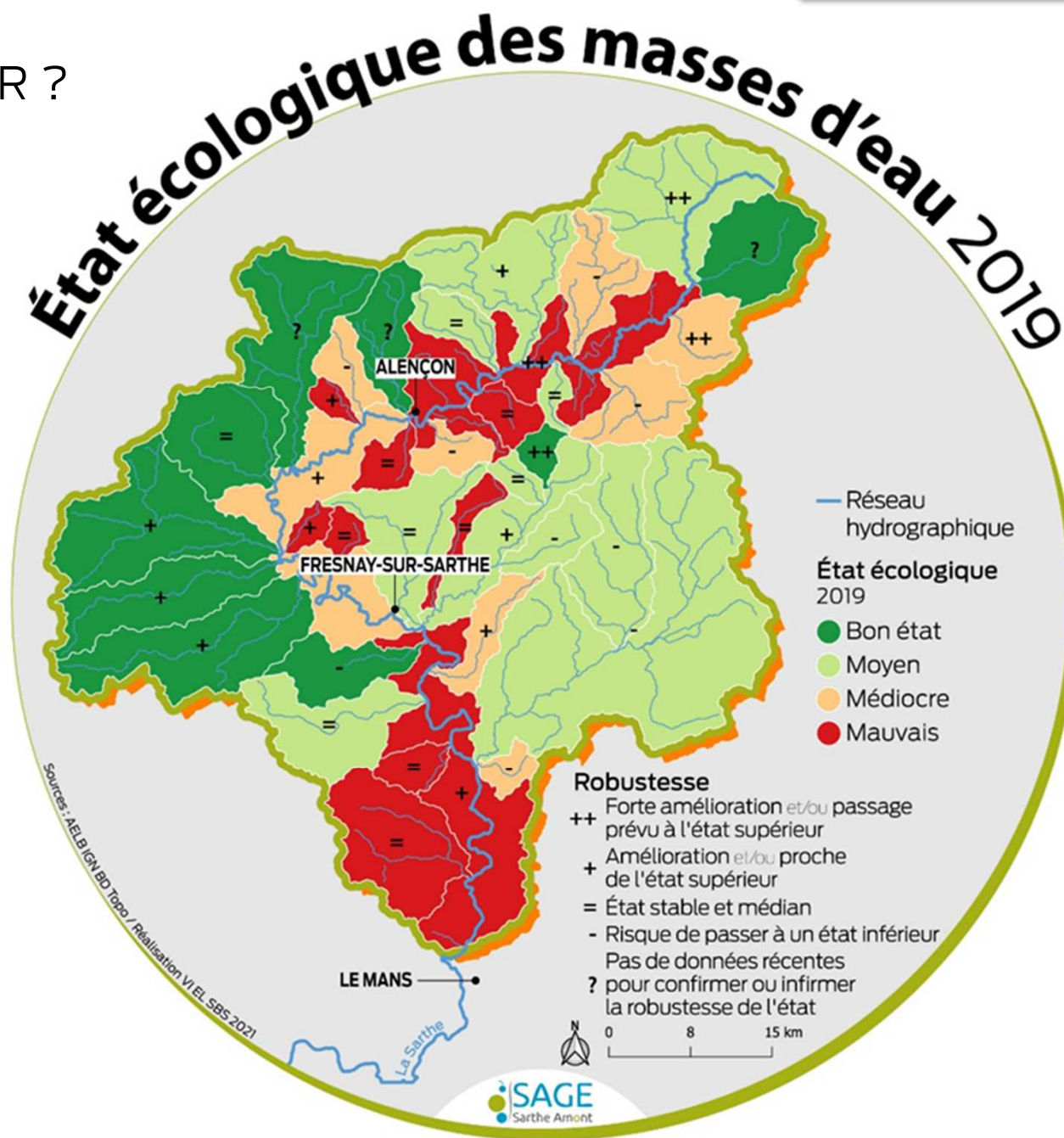
Délai	2021												2022														
	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov				
	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18	M19	M20	M21	M22	M23				
TF-PHASE 1 ETAT DES LIEUX																											
Objectif 1			●	COTECH 1 - Démarrage																							
Objectif 2							Station	← Campagnes →																			
Objectif 3					Entretiens	Evolution	Note d'hypothèses	●	COTECH 2 - Validation hypothèses				●	COTECH supplémentaire 3 - Validation des usages													
Objectif 4													●	COTECH 4 - Modélisation & débits éco			COTECH 5 - Validation Phase 1										
Objectif 5																●	●	Bureau CLE 1 - Validation Phase 1									
TF-PHASE 2 DIAGNOSTIC																				COTECH 6 - Validation Phase 2							
Objectif 6																		●	●	CLE 1 - Validation Phases 1 & 2							
TF-PHASE 3 DOE / VP / ECONOMIES D'EAU																											
Objectif 7																											
Objectif 8																						COTECH 7 - Validation Phase 3					
Objectif 9																		●	●	●	●	CLE 2 - Validation Etude					
TO 1 à 5 ETUDES COMPLEMENTAIRES																			Atelier "Actions"		Bureau CLE 2 - Validation Phase 2						
TO 1							Station	← Campagnes →																			
TO 2																											
TO 3																											
TO 4																											
TO 5																											

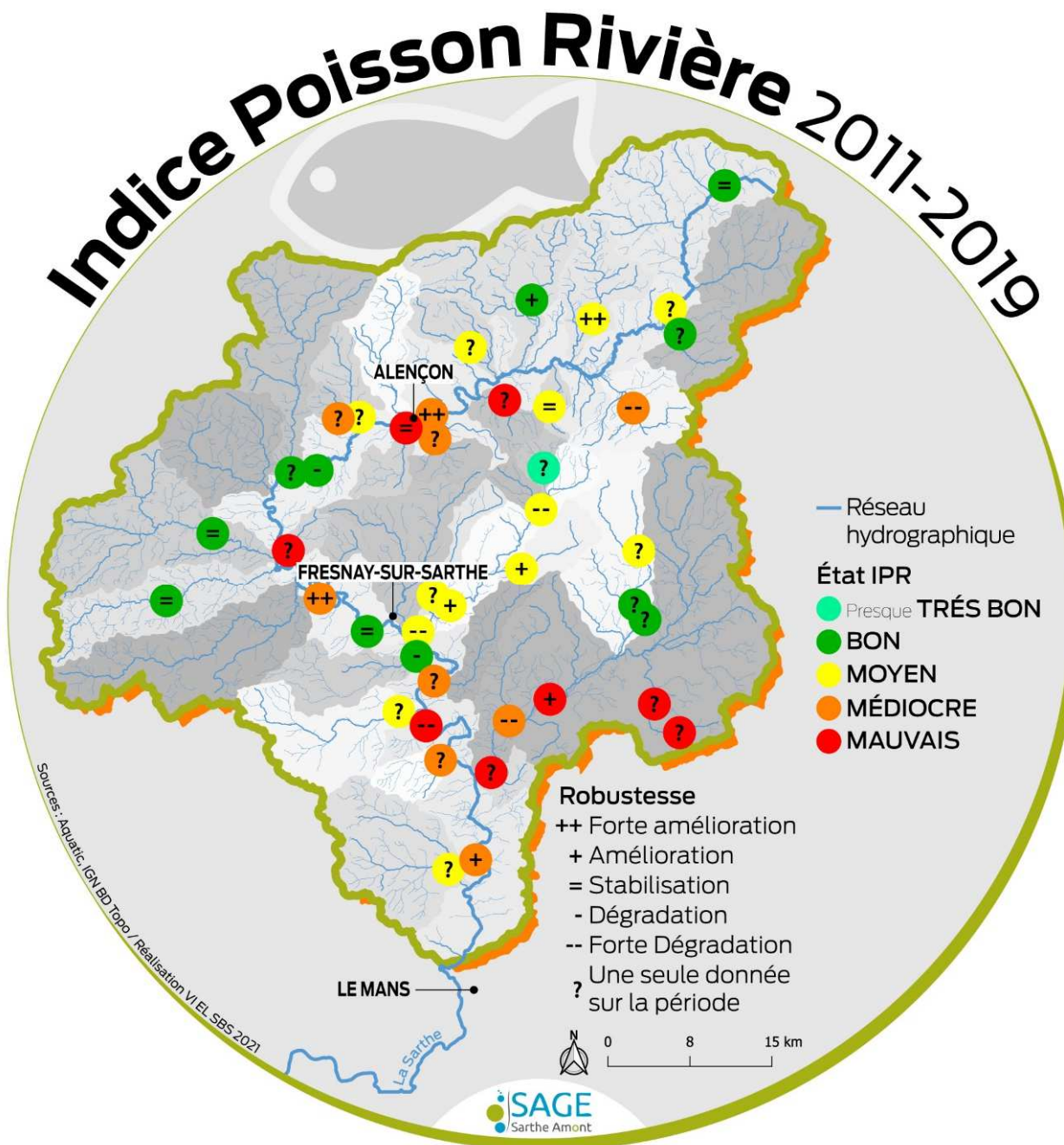
- Missions de SUEZ Consulting
- Validation finale de phase
- Réunion du comité technique
- Réunion du bureau de CLE
- Réunion de la CLE
- Atelier de concertation



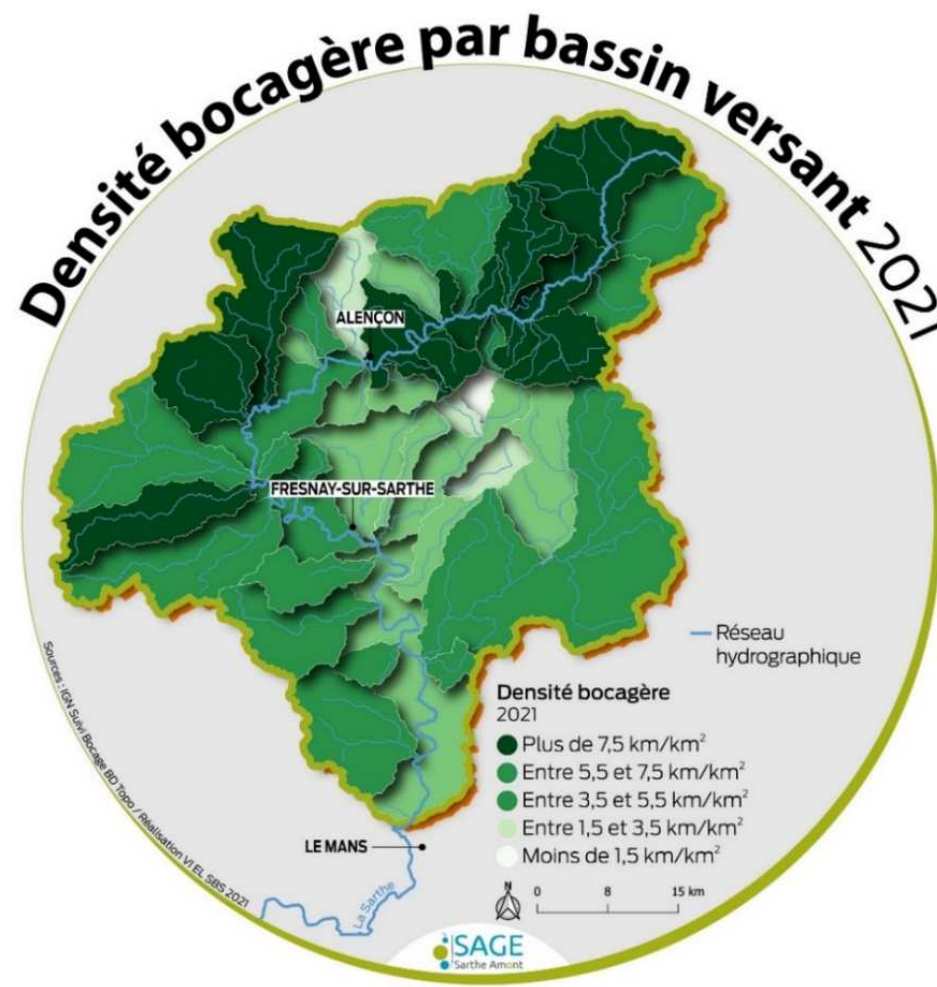
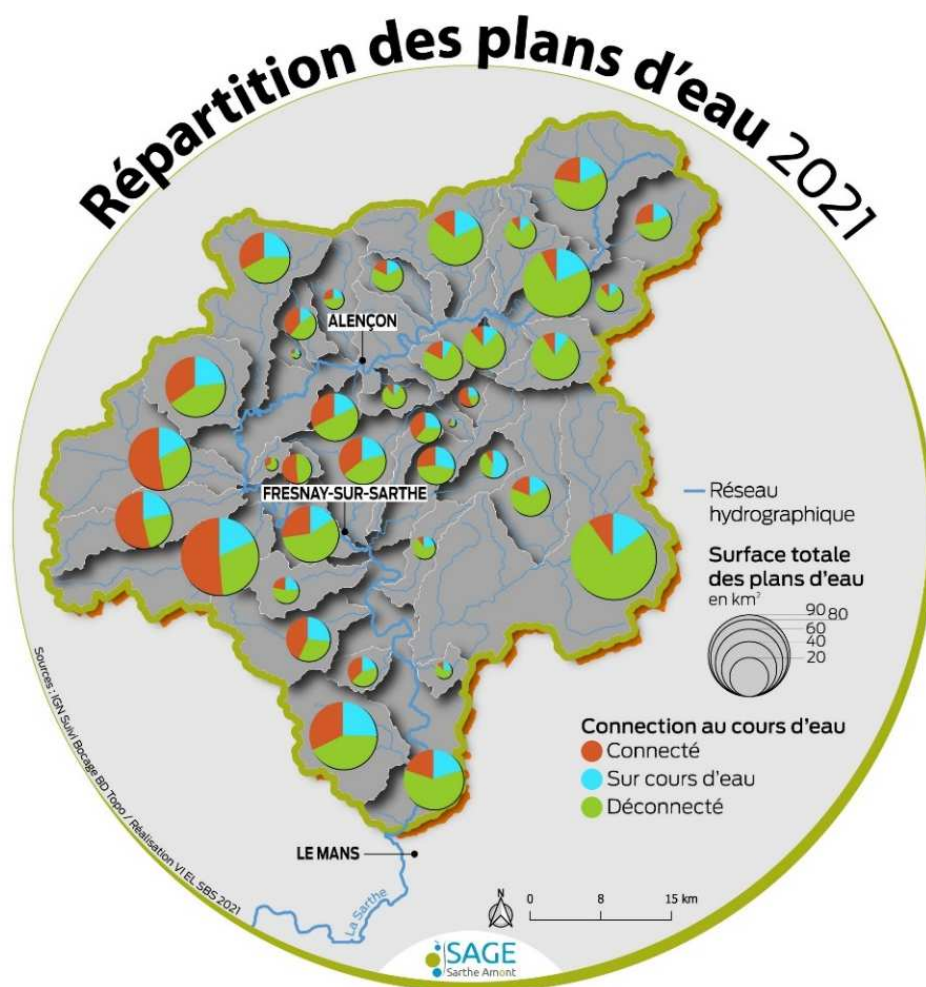
Rappel : POURQUOI REVISER ?

Des documents de SAGE qui doivent rester d'actualité vis-à-vis des enjeux du territoire, et des priorités qui sont peut être différentes





l'indice poissons rivière (IPR) consiste globalement à mesurer l'écart entre la composition du peuplement sur une station donnée, observée à partir d'un échantillonnage par pêche électrique, et la composition du peuplement attendue en situation de référence.



Autres indicateurs :

Dépassements des seuils pour eau potable distribuées

Évolution achat de produits phytosanitaires sur le BV ...

↳ Révision du SAGE : état des lieux



Depuis la mise en œuvre du SAGE, de nombreuses thématiques concernant la gestion de l'eau ont été pré identifiées :

1- Besoin de reconnaissance de la CLE pour ses positionnements dans le domaine de l'eau

2- Prise en compte des Têtes de bassin versant / zones humides

3- Plans d'eau

4- Eau potable et agriculture

5- Moulins et barrages

6- Quantitatif





7- Bocage

8- Zones d'expansion des crues et lit majeur de cours d'eau

9- Inondations et ruissellement

10- Gros consommateurs d'eau potable

11- Drainage agricole

12- Dérogation pour expérimentation

13 Modifications des écoulements via la gestion d'ouvrages





14- Micropolluants

15- Maladie / Virus impactant les milieux aquatiques

16- Gestion piscicole



D'autres points qui vous semblent nécessaire d'aborder ?



Un bilan prématuré, sans les données financières, pour permettre de solliciter les financements de l'Agence de l'Eau dès le début de l'année.

Les données financières vous seront transmises par mail dès le début d'année pour avis final

Les principales actions menées et suivies par la cellule d'animation sur le bassin Sarthe Amont :

- Étude Hydrologie Milieux Usage et Climat (HMUC), avec une étroite collaboration avec la chargée de projet et la chargée d'étude, puis la nouvelle chargée d'étude à compter de début juillet = collecte de données, participation aux échanges avec les acteurs locaux (industriels, AEP...), liens entre les prestataires, les acteurs locaux et institutionnels...
- Animation et suivi de la mise en place du Syndicat GEMAPI sur les 5 intercommunalités sarthoises : copil, assistance à la mise en place d'une gouvernance concertée, présentation pour conseils communautaires...
- Appel à projets du Cteau Sarthe médiane, soutien et assistance auprès de plusieurs maitres d'ouvrages, ...
- Réalisation avec Romain BARBÉ du SbS d'une étude sur le fonctionnement du plan d'eau du Mele sur Sarthe afin de disposer d'éléments pour réviser le SAGE et apporter des données à l'intercommunalité
- En lien avec Vincent IGELNICK du SbS, collecte de données et début de mise en forme d'un bilan / état des lieux du SAGE



1. Activer la commission REVISION du SAGE, afin d'acter au sein de la CLE, le bilan du SAGE et les futurs objectifs du SAGE Sarthe amont d'ici la fin de l'année
2. Tout mettre en oeuvre pour que les membres de la CLE s'approprient l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) en rappelant ses objectifs, ses limites et ses intérêts, notamment dans le cadre de la révision du SAGE.
3. Activer la commission SENSIBILISATION du SAGE, d'une part dans le cadre de la révision du SAGE afin de consulter le grand public et d'autre part, via des actions pédagogiques, mutualisées sur l'ensemble du bassin de la Sarthe, en lien avec les services de l'Etat.
4. Suivre l'action du SbS concernant l'assistance des collectivités à générer des économies d'eau et limiter l'usage d'intrants dans leurs gestions des espaces verts et fleurissement





Et de continuer les démarches déjà engagées :

5. Participer à la finalisation de la structuration de la maîtrise d'ouvrage de manière cohérente pour l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques et la protection des inondations sur la partie Sarthoise du bassin (hors Orne Saosnoise)
6. Continuer à assister les services de l'Etat dans la révision des arrêtés cadre sécheresse et dans la définition de débits seuils actualisés
7. Poursuivre la réflexion de mutualisations de moyens entre le SBS et les structures locales GEMAPI en lien avec la rédaction de la feuille de route de la CLE
8. Continuer à compléter le bilan sur les avis donnés par la CLE ou son bureau.



CLE du SAGE Sarthe amont

Le PAPI du bassin de la Sarthe

Sarthe amont

7 Décembre 2021– Beaumont sur Sarthe



Rappel de l'organisation de la stratégie inondation



Union européenne : Directive Inondation de 2007



France : Stratégie Nationale du risque Inondation (SNGRI)



Bassin hydrographique Loire Bretagne : Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI)



Bassin versant de la Sarthe :

- Territoire à risque important du Mans (TRI)
- Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)
- Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)



Mise en œuvre

Le territoire



LE TERRITOIRE DU PAPI EN QUELQUES CHIFFRES

- L'ensemble du bassin de la Sarthe à l'exception du territoire concerné par le PAPI des basses vallées angevines.
- Une superficie de 7 673 km².
- 515 communes.
- 3 régions : Pays-de-la-Loire, Normandie et Centre Val-de-Loire.
- 4 départements : Sarthe, Orne, Eure-et-Loir et Mayenne.



Le périmètre projet s'étend au-delà de celui de la SLGRI actuelle => réflexion à l'échelle du bassin

Mise en œuvre

Le calendrier

Ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant

Accompagnement et échanges permanents avec les services de l'état (DDT, DREAL)

Date	Etapes
septembre 2020	Rencontre avec la DDT 72 : relance de la démarche PAPI et échanges sur calendrier prévisionnel
octobre 2020	Validation du calendrier prévisionnel avec la DDT 72 et la DREAL
novembre 2020	Information de la démarche PAPI auprès des DDT de l'Orne, de la Mayenne et de l'Eure et Loir
	Communication sur le projet PAPI : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une plaquette d'information sur le PAPI du bassin de la Sarthe • Communication sur le projet PAPI : création d'un onglet prévention des inondations sur le site du SBS • Présentation de la démarche en CS
décembre 2020	Lancement d'un appel à candidature (courrier d'information SBS et DDT + plaquette PAPI)
décembre 2020 à mai 2021	Visites sur site, échanges avec les communes et structures exerçant la compétence PI Recensement des projets
juin 2021	Animation d'une réunion de concertation avec les élus du TRI
juillet 2021	Déclaration d'intention du SBS (courrier à la préfète coordinatrice de bassin - 5 juillet)
août 2021	Désignation du préfet de la Sarthe comme préfet pilote - 27 août)
septembre 2021	Désignation du DDT de la Sarthe comme référent Etat
octobre 2021	Désignation de l' élu référent PAPI du SBS – M. Daniel Chevalier
novembre 2021	Réunion de pré-cadrage

Mise en œuvre

Le calendrier

Ce qu'il reste à faire/compléter

Accompagnement et échanges permanents avec les services de l'état (DDT, DREAL)

Dates	Etapes
Décembre 2021 à Mars 2022 Finalisation de l'élaboration et dépôt du PEP	Organisation des réunions d'information sur chaque territoire de SAGE (avec maitres d'ouvrage) : <ul style="list-style-type: none"> • Sarthe amont ; • Huisne ; • Sarthe aval ;
	Accompagnement des services de l'Etat
	Finaliser le diagnostic initial synthétique du territoire Anticiper l'impact environnemental des futurs travaux
	Organisation de la concertation <ul style="list-style-type: none"> • Constitution du COFIL et du COTECH ; • Validation des actions proposées dans le cadre du PEP
	Finalisation des fiches actions du PEP
	Réalisation du plan de financement et du planning prévisionnel des actions
	Recensement des lettres d'intention des maitres d'ouvrage et des lettres d'engagement des co-financeurs
Avril à juin 2022	Instruction du PEP
Juillet/Aout 2022	Validation du PEP
À partir de septembre 2022	Mise en œuvre du PEP

Éléments du diagnostic de territoire

Un territoire vulnérable

- Plus de 6520 km de cours d'eau (Sarthe et ses affluents) ;
- Différents types d'inondation :
 - Crues lentes hivernales ;
 - Crues soudaines de printemps ;
 - Phénomènes de remontée de nappes ;
- Des crues historiques : 1910, 1930, 1966, 1995
- 1995, la crue de référence sur le bassin : Période de retour de 20 ans sur la Sarthe amont, 60 ans sur l'Huisne et 40 ans sur la Sarthe aval ;

Pour en savoir plus :

- [Brochure crues historiques Sarthe](#)
- [Site du SBS](#)



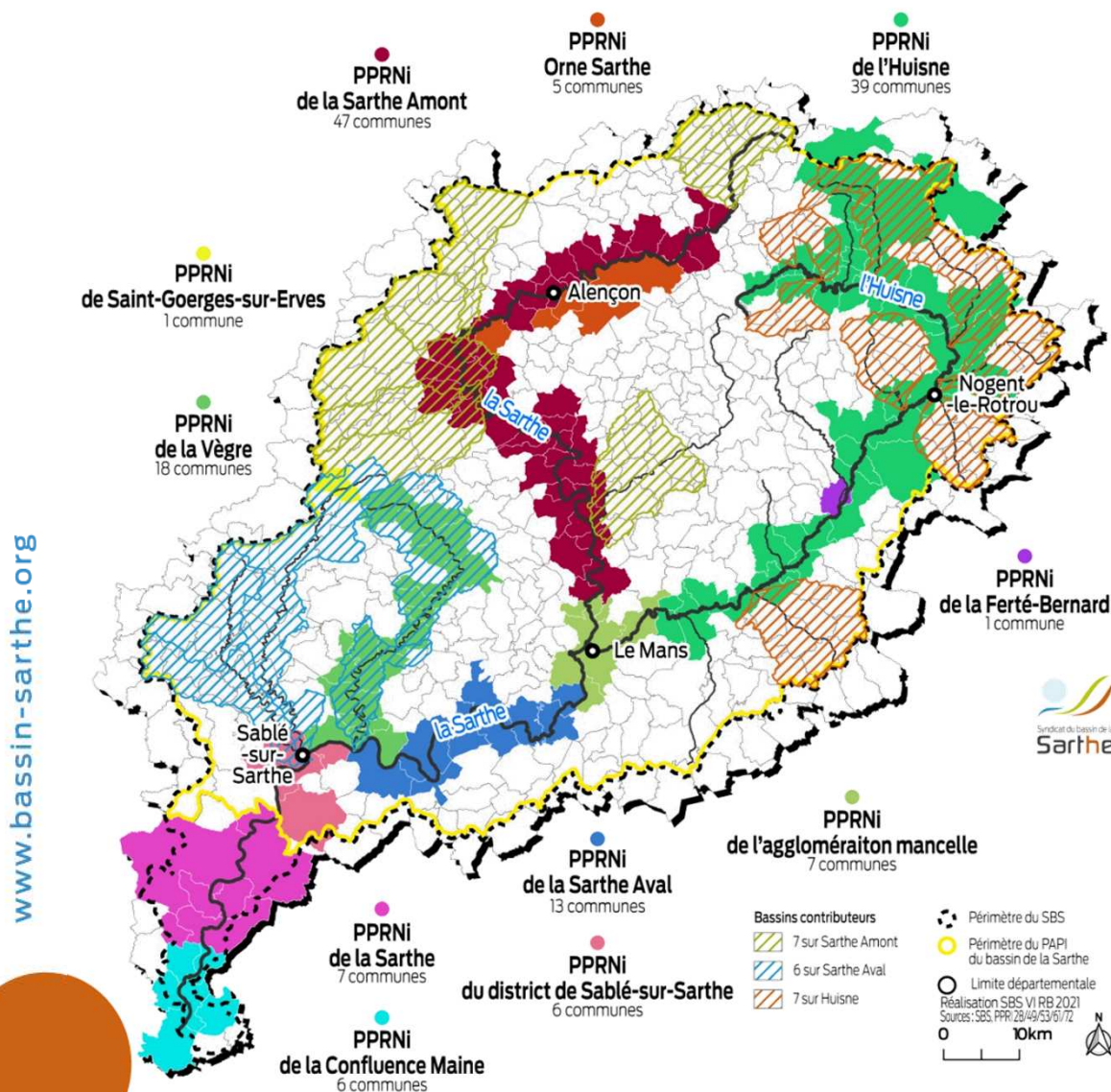
Inondations de janvier 1995 à Sablé-sur-Sarthe (72)



Inondations de juin 2018 à Soulligné-sous-Ballon (72)

Éléments du diagnostic de territoire

Le risque inondation sur le bassin de la Sarthe



Les PPRNI sur le bassin de la Sarthe

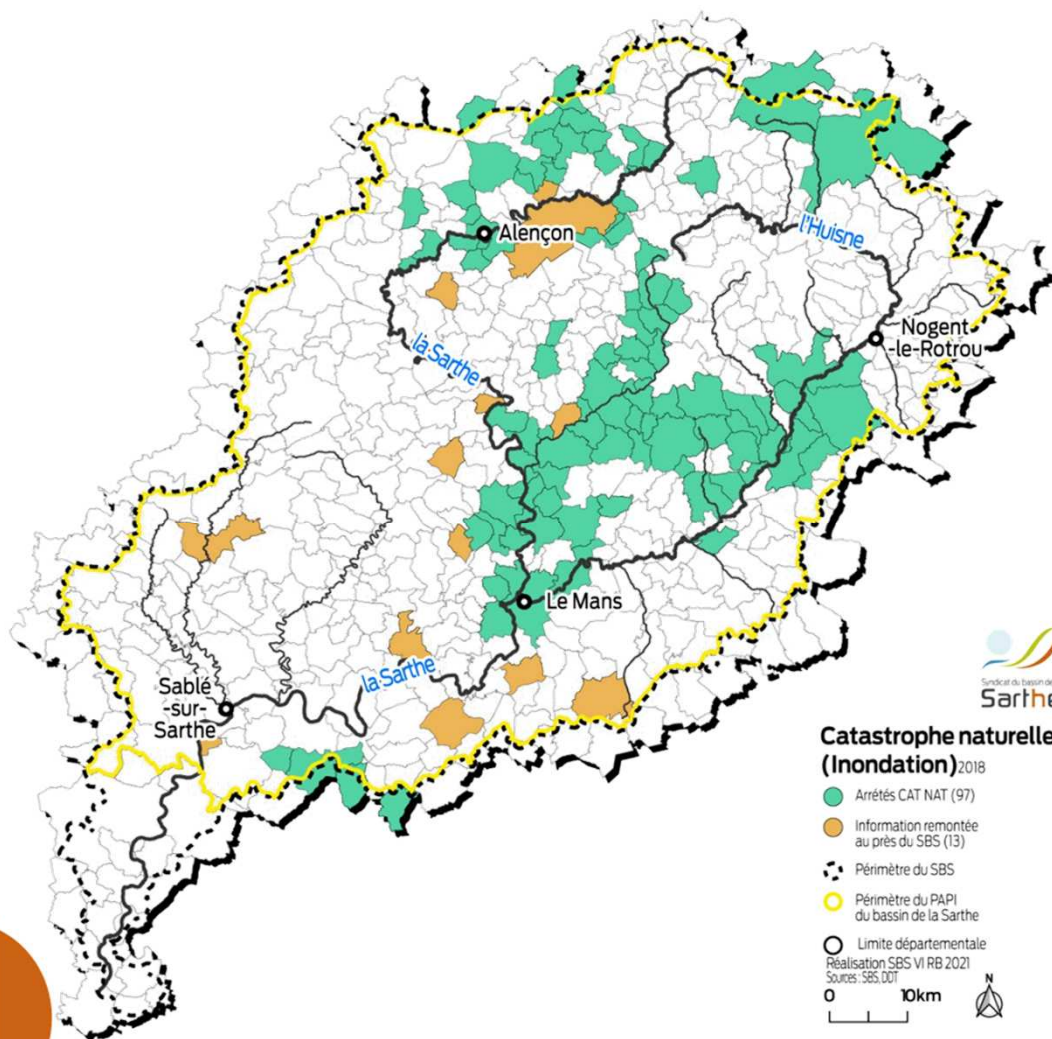
- 11 PPRNI dont 9 concernés par le territoire du PAPI
- 137 communes concernées
- Principales zones à enjeux : Le Mans, Alençon, Sablé-sur-Sarthe, Nogent-le-Rotrou, la Ferté-Bernard
- De nombreux sous-bassins contributeurs (Orne saosnoise, affluents mayennais etc.)

Éléments du diagnostic de territoire

Le risque inondation sur le bassin de la Sarthe

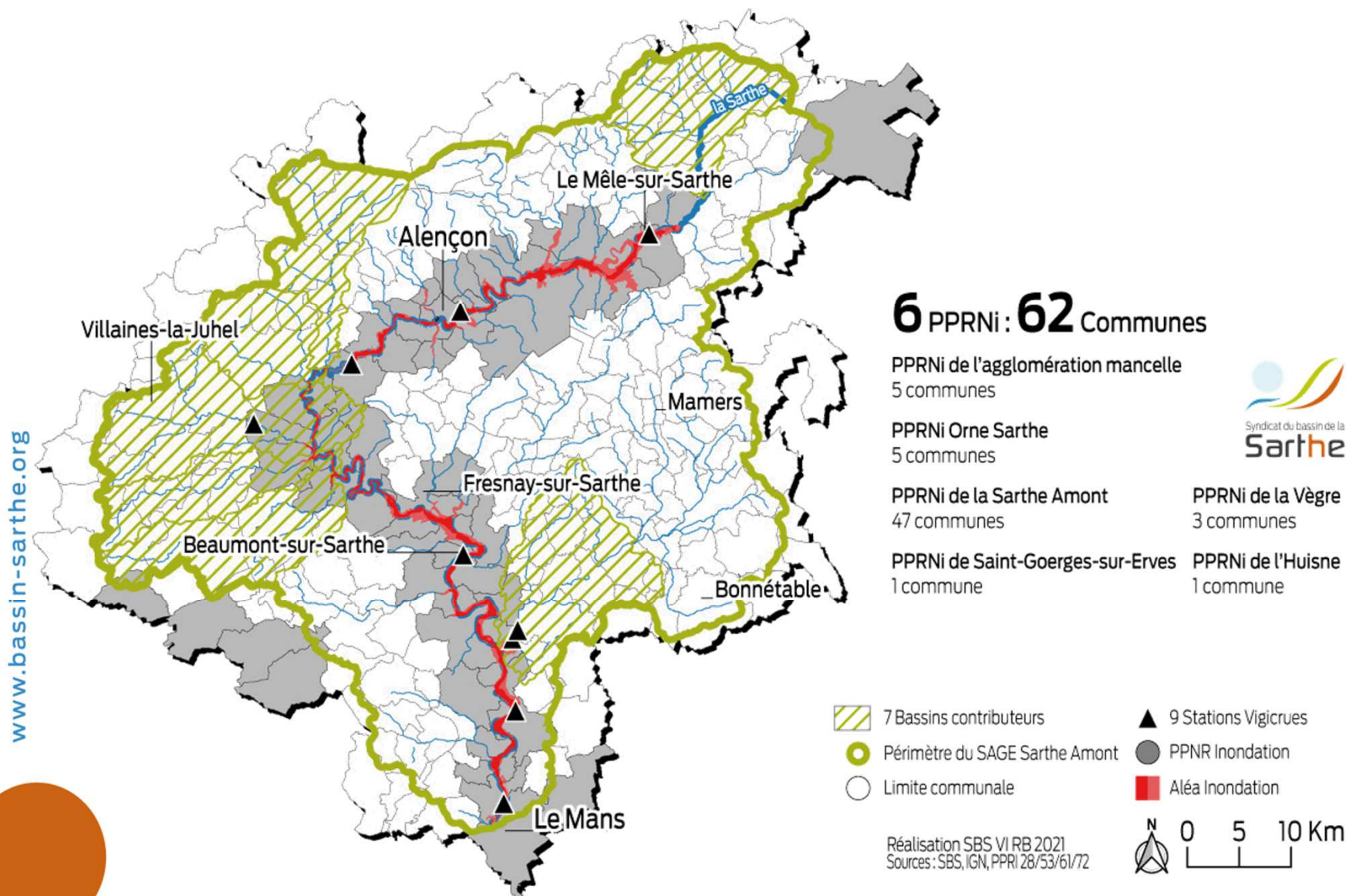
Le risque ruissellement sur le bassin de la Sarthe

- 97 communes concernées par un arrêté CATNAT depuis 2018 ;
- 13 communes ont signalé une problématique de ruissellement sur la période 2020-2021 ;
- Les bassins les plus touchés : Huisne, Orne Saosnoise et Sarthe amont ;



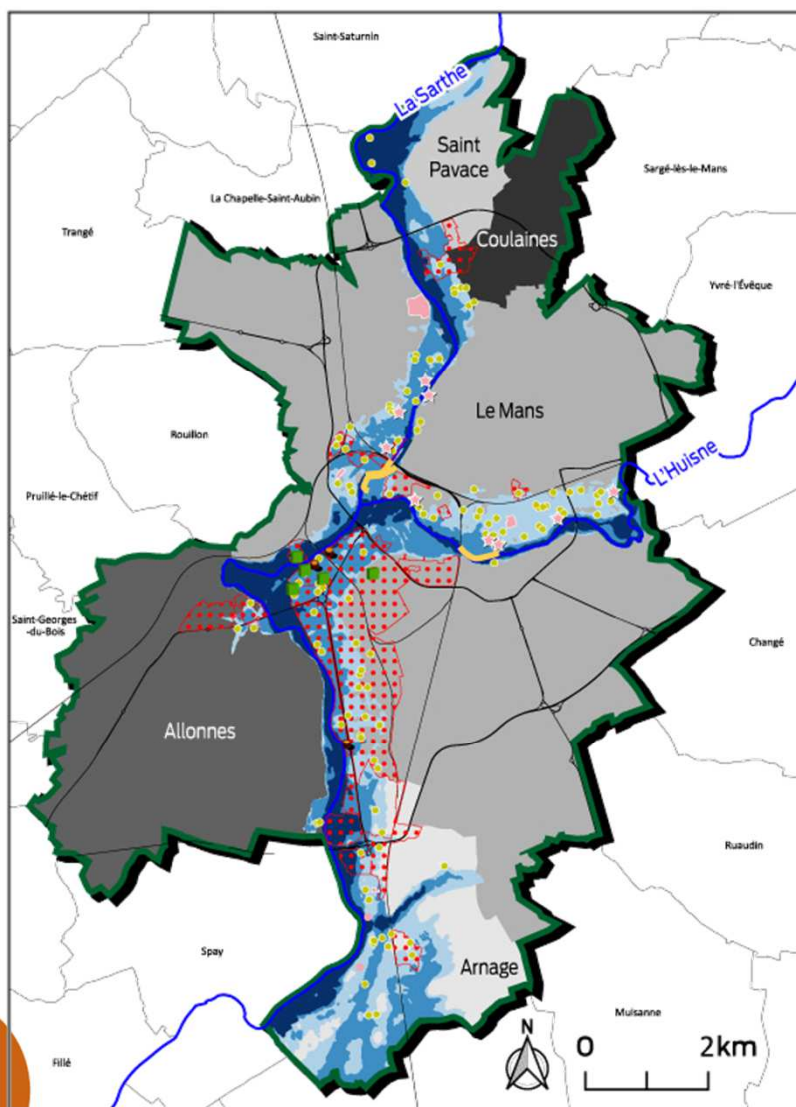
Eléments du diagnostic de territoire

Zoom sur le bassin de la Sarthe amont



Éléments du diagnostic de territoire

Le TRI du Mans



Les principaux enjeux :

- **Crue fréquente** : 1703 personnes susceptibles d'être inondées
- **Crue centennale** : 9368 personnes susceptibles d'être inondées, la mairie de Saint-Pavace et deux ateliers municipaux (Chauvinière et Saint-Pavace)
- **Crue extrême** : 36 573 personnes susceptibles d'être inondées, deux mairies (Saint-Pavace et Coulaines) et deux ateliers municipaux (Chauvinière et Saint-Pavace)

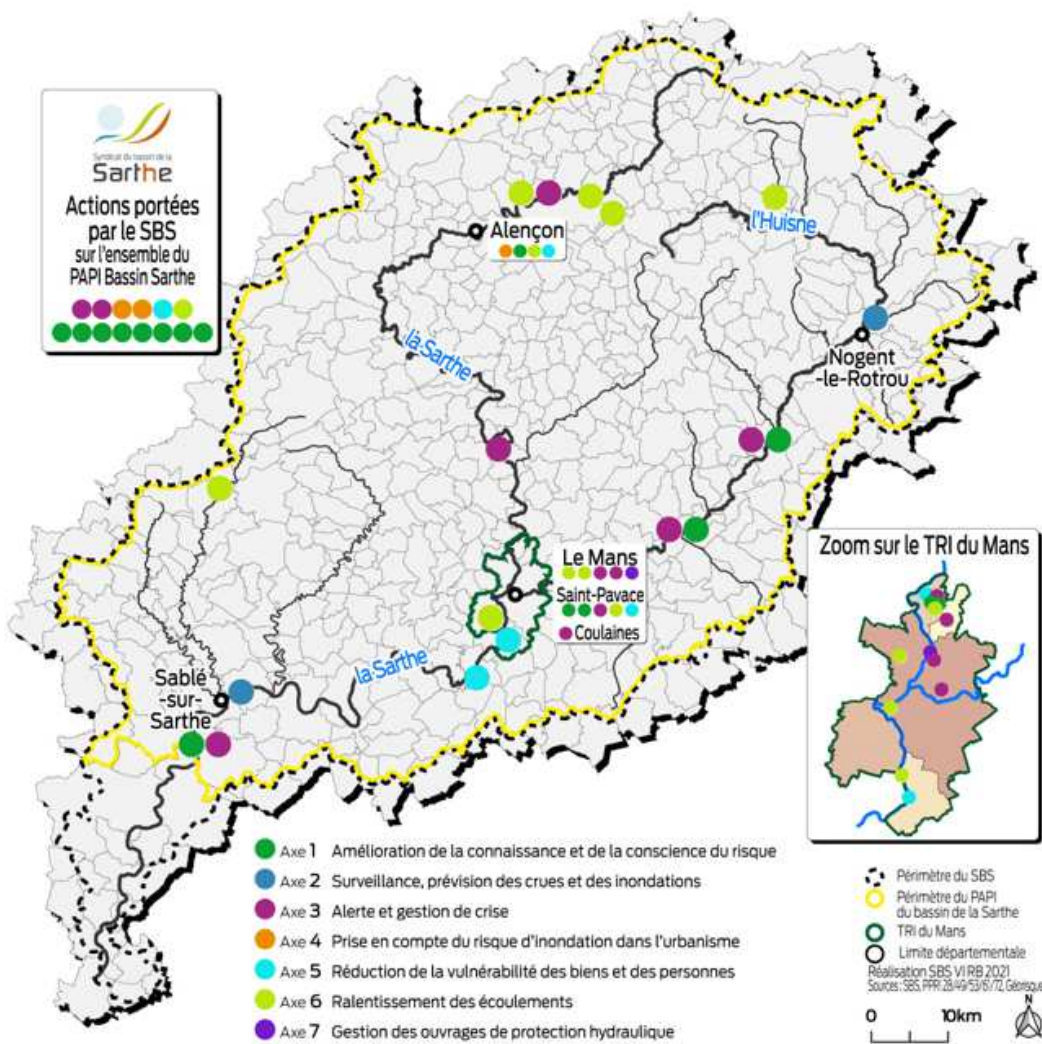
Enjeux du TRI

- ★ Patrimoniale 11
- Station d'épuration d'eau usée 2
- Industrie 5
- Économique
- Établissement recevant du public 116
- Ouvrage de protection
- Route
- Limite du TRI du Mans
- Crue fréquente
- Crue moyenne
- Crue extrême

Réalisation SBS VI RB 2021
Sources : SBS, TRI du Mans

Recensement des projets

Localisation des actions



Recensement des projets

Axe 0 – Animation

Libellé de l'action	Maitre d'ouvrage	Coût
Axe 0 – Animation		
Portage et animation du PAPI du bassin de la Sarthe	SBS	180 000 €
Révision de la SLGRI 2016/2021	SBS	En interne
Elaboration du dossier PAPI complet	SBS	En Interne

Recensement des projets

Axe 1 – Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Axe 1 – Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque		
Communication/sensibilisation		
Création et diffusion de supports de communication destinés au grand public	SBS	4 000 €
Création et diffusion de supports de communication destinés aux scolaires	SBS	1 000 €
Création d'une maquette représentant les phénomènes inondations sur le bassin de la Sarthe	SBS	1 500 €
Mener des rencontres annuelles avec les acteurs sur des thématiques inondations	SBS	3 000 €
Organisation d'un évènement pour l'anniversaire des inondations de 1995	SBS	1 500 €
Alimentation de la cartographie thématique en ligne sur le site du SBS	SBS	En interne
Communiquer sur les études traitant du risque inondation en cours financées hors PAPI	SBS	En interne
Pose de repères de crue sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Alençon - CUA	CUA	/
Pose de repères de crue sur la commune de Saint-Pavace	Saint-Pavace	/
DICRIM		
Accompagner les collectivités dans la mise à jour des DICRIM	SBS	En interne
Mise à jour du DICRIM sur la commune de Pincé	Pincé	/
Mise à jour du DICRIM sur la commune de Saint-Pavace	Saint-Pavace	/
Mise à jour du DICRIM sur la commune de Cherré-Au	Cherré-Au	/
Mise à jour du DICRIM sur la commune de Duneau	Duneau	/

Recensement des projets

Axe 2 – Surveillance, prévision des crues et des inondations

Axe 2 – Surveillance, prévision des crues et des inondations

Réflexion sur mise en place d'un système d'alerte local	CC du pays sabolien	/
Remplacement du système local au droit de la retenue de Margon	CC du Perche	/

Recensement des projets

Axe 3 – Alerte et gestion de crise

Axe 3 – Alerte et gestion de crise		
Inventorier les communes devant rédiger ou mettre à jour leur PCS	SBS/Services de l'Etat	En Interne
Accompagner les collectivités dans la mise à jour des PCS	SBS	En interne
Mise à jour du PCS sur la commune de Hauterive	Hauterive	/
Mise à jour du PCS sur la commune de Coulaines	Coulaines	/
Mise à jour du PCS sur la commune de Saint-Pavace	Saint-Pavace	/
Mise à jour du PCS sur la commune de Cherré-Au	Cherré-Au	/
Mise à jour du PCS de la commune de Duneau	Duneau	/
Mise à jour du PCS de la commune de La Guierche	La Guierche	/
Mise à jour du PCS de la commune de Pincé	Pincé	/
Mettre en place un GT pour retour d'expérience sur les communes sinistrées dernièrement par les phénomènes de ruissellement	SBS	En interne

Recensement des projets

Axe 4 – Prise en compte du risque dans l'urbanisme

Axe 4 – prise en compte du risque dans l'urbanisme		
Promouvoir les bonnes pratiques en matière d'aménagement	SBS	En interne
Diffusion d'informations permettant de prendre en compte le risque ruissellement dans l'élaboration des documents d'urbanisme	SBS	En interne
Projet de révision du PPRI Sarthe (61)- si financement	DDT61	/

Axe 5 – Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes

Axe 5 – réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes		
Etude diagnostic de réduction de la vulnérabilité d'habitations sur la commune de Saint-Pavace	CC Maine Cœur de Sarthe	/
Etude diagnostic de réduction de la vulnérabilité des quartiers Miroir et Batignolles au Mans ainsi que Val de Sarthe et Mattefeux à Arnage	Le Mans Métropole	/
Etude diagnostic de réduction de la vulnérabilité d'habitations sur le territoire de la CUA	CUA	/
Etude diagnostic de réduction de la vulnérabilité d'habitations sur la commune de Guécélard	CC Val de Sarthe	/
Caractérisation des aléas et enjeux pour des évènements exceptionnels sur les territoires PPRI hors TRI	SBS	En interne

Recensement des projets

Axe 6 – Ralentissement des écoulements

Axe 6- Ralentissement des écoulements		
Etude de fonctionnalité des ZEC sur la vallée de la Sarthe en amont d'Alençon	SBS	12 000 €
Caractérisation des ZEC à l'échelle du bassin de la Sarthe	SBS	3 000 €
Restauration et confortement du pont rue d'Arnage au Mans	Le Mans Métropole	/
Réduction des inondations des habitations de l'impasse François Guizot et du centre Horticole du Mans	Le Mans Métropole	/
Elargissement de la section du Pont Rouge rue des Grandes Courbes au Mans sur la Sarthe aval	Le Mans Métropole	/
Projet d'étude du fonctionnement hydraulique du bassin versant du Monnet en vue de réduire les inondations sur la commune de Saint-Pavace	Le Mans Métropole/CC Maine Cœur de Sarthe	/
Etude de fonctionnement hydraulique du bassin de la Briante en vue de réduire les inondations dans l'agglomération d'Alençon	CUA	/
Projet d'étude de fonctionnement hydraulique du bassin de Laibert	À définir	/
Projet d'étude de fonctionnement hydraulique du bassin de la Pervenche	À définir	/
Etude de fonctionnement hydraulique du bassin de la Vilette	À définir	/
Etude globale du risque inondation sur le territoire du Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe	SBEMS (à confirmer)	/

Recensement des projets

Axe 7 – Gestion des ouvrages de protection

Axe 7- Gestion des ouvrages de protection

Etudes pour la rehausse du quai Ledru Rollin au Mans

LMM (à confirmer)

/



SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE

1 Place Saint Léonard • 72130 Saint-Léonard-des-Bois

Tél. 02 33 82 22 72 • contact@bassin-sarthe.org

www.bassin-sarthe.org

